

# Demande de dérogation pour la capture de spécimens d'espèces animales protégées.

## Présentation détaillée de la demande

### Contexte

La Ville de Haguenau et l'Office national des forêts se sont engagés depuis 2015 aux côtés d'une quarantaine de partenaires locaux dans la démarche de labellisation Forêt d'Exception® pour la forêt indivise de Haguenau.

Le label national Forêt d'Exception® distingue les forêts les plus renommées de France pour la valeur de leurs patrimoines et récompense le projet de gestion forestière durable mis en œuvre collectivement par les acteurs du territoire. L'année 2020 a été marquée par l'obtention du label pour 5 ans.

Parmi les axes clés retenus pour le projet haguénovien, l'accueil du public et la sensibilisation de ce dernier aux patrimoines pluriels de la forêt ont conduit notamment à l'élaboration d'un programme de sorties grand public en forêt.

Démarré en 2016, ce programme intitulé « Trésors cachés de la forêt indivise de Haguenau » est né d'une volonté commune des acteurs de la forêt de faire découvrir aux habitants du territoire, de façon dynamique, les caractéristiques uniques de cette forêt qui en font une Forêt d'Exception®. L'année 2021 voit ainsi se déployer la 5ème édition de ce programme, piloté conjointement par la Ville de Haguenau, le Syndicat du parc naturel régional des Vosges du Nord, l'Office national des forêts, le Centre d'initiation à la nature et à l'environnement de Münchhausen et l'Office du tourisme de Haguenau.

Cette année, afin d'agréments l'intérêt et illustrer concrètement la sortie relative à la découverte des zones humides et des mares forestières, le groupe de travail a identifié l'importance de permettre une visualisation de spécimens vivants dans la transmission des messages relatifs à la richesse naturelle de la forêt, à sa fragilité et à ses enjeux de préservation.

Aussi, cette demande d'autorisation, porte sur la sortie intitulée « Le monde de la mare et des zones humides » programmée le dimanche 18 avril 2021 qui se déroulera en forêt indivise de Haguenau.

### L'animation de la sortie

En tant que passionné de biodiversité et membre actif de nombreuses associations naturalistes locales depuis plus de 40 ans, je suis intervenu à la fois comme surveillant des aires de faucon pèlerin dans le massif vosgien dans les années 1980 pour la LPO, devenu membre de l'association régionale pour la protection de la nature également dans les années 1980 puis comme bénévole pour la pose de filets à batraciens le long des routes départementales dans le secteur Est du massif forestier de Haguenau avec l'association Ried Moder pendant 10 ans et président de ladite association pendant 2 ans. Je suis

membre de l'association BUFO depuis 2005, je mène des inventaires naturalistes pour leur compte sur le massif forestier de Haguenau (en moyenne 2000 données relevées par an). Je transmets gracieusement, aux acteurs de la gestion forestière, mes observations afin d'assurer une meilleure prise en compte de la biologie des espèces dans la gestion courante et participe à cette fin à la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® mais aussi à la démarche Natura 2000.

La Ville de Haguenau et l'Office national des forêts m'ont sollicité pour animer des sorties pédagogiques à destination du grand public en forêt depuis 2016. J'interviens ponctuellement auprès d'écoles pour sensibiliser les plus jeunes au patrimoine naturel de la forêt de Haguenau ou dans le cas présent dans le cadre du programme de sortie grand public « Trésors cachés de la forêt indivise de Haguenau ».

### L'organisation de la sortie

La sortie se tiendra le dimanche 18 avril 2021 de 9H à 11H en forêt indivise de Haguenau.

Dans l'heure précédant l'accueil des inscrits à la sortie (20 personnes maximum, la gestion des inscrits est assurée par le Ville de Haguenau), je souhaite procéder à la capture de différents spécimens afin d'illustrer la richesse faunistique présente dans les mares, bras morts et autres zones humides de la forêt. Hormis les insectes (dytique bordé adulte et larve, nêpe rousse adulte et larve, larves de phrygane, hydropore des marais adulte, ...), la demande d'autorisation de capture porte sur les espèces protégées suivantes : grenouille rousse, grenouille agile, triton palmé, triton alpestre et triton ponctué. Un maximum d'un spécimen mâle et d'un spécimen femelle pour chacune des espèces sera capturé au regard de leur présence. Le matériel de capture sera désinfecté systématiquement avant et après chaque capture avec les produits conformes aux recommandations. Les espèces les plus sensibles, tels, le triton crêté, la salamandre tachetée ou le sonneur à ventre jaune, ne feront l'objet d'aucune capture. Elles seront évoquées et illustrées par des affiches.

La capture est réalisée par l'emploi d'une épuisette. Les espèces sont ensuite, sans manipulation, placées dans de petits aquariums individuels dans une eau provenant de leur lieu de capture.

Lors de la sortie, les espèces ne sont aucunement manipulées, il est proposé au grand public de venir observer les aquariums.

A l'issue de la présentation des espèces, celles-ci sont relâchées (en renversant délicatement l'aquarium, pas de manipulations) directement sur leur lieu de capture, en présence du grand public. Une information sera donnée sur la réglementation en matière de capture des espèces protégées et un rappel du cadre d'autorisation pour la présente sortie sera précisé.

Les données de la sortie, comme toute observation, seront intégrées à l'inventaire des espèces présentent en forêt indivise de Haguenau et alimenteront la base de données de la démarche Haguenau, Forêt d'Exception® en vue de l'établissement d'un diagnostic biodiversité et de la mise en œuvre d'actions au profit des espèces patrimoniales de la forêt.

Le 25 janvier 2021

Jacky BOCK